La Gazette DE FLEURANCE

N° 2
Automne 2008

Éditorial DU MAIRE

Chères Fleurantines,
Chers Fleurantins,

Le 21 septembre 2008 les grands électeurs du Gers m'ont accordé leur confiance ainsi qu'à mon suppléant Nicolas MELLIET, Maire de Lagraulet et depuis le 1er octobre 2008, je suis devenu Sénateur du Gers.
Je suis le premier Maire de Fleurance à siéger dans cette Haute Assemblée au sein de laquelle je défendrai comme j'en ai pris l'engagement durant ma campagne :
- la ruralité, l'agriculture, les services publics, une meilleure répartition de la richesse entre territoires
- le Gers et son indispensable désenclavement routier et ferroviaire.

Ce nouveau mandat m'oblige de part la loi sur le cumul a faire un choix entre rester Conseiller Régional ou Maire de Fleurance. Mon choix est fait, et c'est à vous que je tiens à l'annoncer en premier. Je resterai Maire de Fleurance, Ville à laquelle je dois tout.

J'adresse mes remerciements à tous le personnel municipal et à tous mes collègues élus qui par leur disponibilité, m'ont permis pendant ces deux mois de me consacrer entièrement à cette élection.
Durant cette période je n'ai pu répondre à toutes les demandes de certains d'entre vous, je tenais à m'en excuser et à vous dire que je serai très rapidement à nouveau à votre écoute.

Cette période électorale a démontré la solidarité et l'efficacité de notre équipe qui est à votre service et avec laquelle je continuerai à œuvrer pour mener à bien la mission que vous m'avez confiée, poursuivre le développement de Fleurance.

Le Sénateur-Maire,
Raymond VALL.

Bien cordialement à vous

ENVIRONNEMENT

Une nouvelle **politique de propreté** pour la ville

Des **canisettes** pour une bastide propre

La Commune a répondu favorablement à la proposition émise par le Conseil Municipal des Jeunes de mettre en place des **distributeurs de poches de déjections canines**.

Crédit photo : Mairie de Fleurance

La Police municipale veille.

Les premiers ont été installés rue Gambetta et rue Adolphe Cadéot en accord avec l'association des commerçants. Six autres devraient être implantés prochainement sur la Bastide. De plus, trois canisettes, zones de sable pour chiens, seront réalisées à la Base de Loisirs, à la Halle au Gras, et au Jardin des Entrepreneurs.

La Ville souhaite ainsi contribuer à la propreté de la Commune et compte sur le civisme des propriétaires de chiens. Il est rappelé qu'en vertu de l'arrêté municipal du 14 août 2003, le propriétaire d'un chien qui n'utiliserait pas ces poches peut se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 35 € ■

Vers une meilleure gestion des **ordures ménagères**

La Municipalité **en partenariat avec le SIDEL** a la volonté de mettre en œuvre une véritable politique de propreté pour satisfaire aux attentes des Fleurantins. Une réflexion est engagée concernant le positionnement des conteneurs actuels.

Les habitants du **Hameau de Lagarde** ont été les premiers à en bénéficier. En effet, le positionnement des conteneurs étant devenu inacceptable ; un nouvel emplacement a été réalisé pour un plus grand respect des lieux et pour en faciliter l'usage. Les travaux sont terminés.

Les prochaines réunions de concertation avec la population débuteront par la Cité du Gébra à la fin octobre ■

ESPRIT SPORTIF

Une pluie de médailles pour le **Cercle Nautique de Fleurance**

Crédit photo : Cercle Nautique de Fleurance

Durant tout l'été, les nageurs du Cercle Nautique de Fleurance se sont distingués, obtenant plus de 70 médailles et conservant pour la deuxième saison consécutive, la première place du classement général des Interclubs toutes catégories.

Après ces extraordinaires résultats, huit nageurs ont été retenus pour intégrer la sélection Midi-Pyrénées qui a participé à la Coupe de France des Régions les 30 et 31 août dernier à La Chataigneraie en Vendée.

Leur équipe s'est classée à la troisième place de la compétition, s'inscrivant ainsi dans l'histoire sportive de la région Midi-Pyrénées ■

Les sélectionnés du CNF : Candice De PRADA, Claire DIANA, Clémence de PRADA, Line DIANA, Laura LAFARGUE, Dorian GRAU, Kévin SEITE et Thibault TASSO.

Sommaire

P.2 : La rentrée 2008/2009
P. 2 : Présentation du C.C.A.S.
P. 4 : Cet automne à Feurance

SCOLAIRE

La **rentrée scolaire** 2008/2009 à Fleurance

Suite au départ en retraite de Mme Carmen MARTIN, la Ville de Fleurance a confié la responsabilité de la Cantine Scolaire à Mme Chantal CAZENEUVE. Entrée à la Collectivité en 1985, elle s'occupe de la préparation des 450 repas journaliers, aidée par 4 autres agents.
10 agents communaux assurent le Service des Repas.
Mme CAZENEUVE établit les menus sur une période de 4 semaines et procède aux commandes des denrées nécessaires à la préparation des repas.

Lundi 29 septembre, les élus ont déjeuné à la cantine : au menu, moules-frites. Les petits comme les grand ont apprécié !

Les effectifs :

> 110 élèves inscrits à l'Ecole Maternelle La Croutz.
> 106 élèves inscrits à l'Ecole Maternelle Victor Hugo.
> 298 élèves inscrits au Groupe Scolaire Monge-Pasteur.
> 334 élèves inscrits au Collège Hubert Reeves.

La cantine :

> 82 : c'est le pourcentage d'élèves demi-pensionnaires au Collège.

> 4,94 € : c'est le coût réel d'un repas à la cantine (en 2007).
> 1,98 € : c'est le prix d'un repas pour un enfant domicilié à Fleurance décidé par le Conseil Municipal du 22 septembre 2008 : soit 0,06 € de plus que l'année précédente. Cette majoration correspondant à l'augmentation du coût des denrées alimentaires constatée depuis le début 2008.
> 3,71 € : c'est le prix d'un repas pour un enfant domicilié hors de Fleurance décidé par le Conseil Municipal du 22 septembre 2008 : soit 0,18€ de plus que l'année précédente. Cette majoration correspondant à l'augmentation du coût des denrées alimentaires constatée depuis le début 2008.
> 1,71 € : c'est le montant de la différence entre le tarif appliqué aux élèves domiciliés à et hors de Fleurance. A l'unanimité le Conseil Municipal du 22 septembre 2008 a décidé de proposer aux communes concernées, si elles le souhaitent, la mise en place d'une convention définissant les modalités de participation aux frais de restauration scolaire des enfants de leurs communes scolarisés à Fleurance.

SOCIAL - SOLIDARITÉ

Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale **(C.C.A.S.)**

Le C.C.A.S. de Fleurance a pour mission principale l'aide aux personnes. Le personnel vous accueille, vous informe, vous oriente et vous soutient dans vos démarches administratives et sociales.

Le C.C.A.S. a en charge la **constitution des dossiers d'admission à l'AIDE SOCIALE du Département**. Il dispense, en cas de besoins, des aides aux personnes en difficulté (aides essentiellement alimentaires...). Il peut aider au montage de divers dossiers (logement, CMU, ASSEDIC...). Enfin il prend en charge l'accueil des personnes *"sans domicile fixe"* en partenariat avec l'hôpital local.

Il tient à disposition du public un **"POINT INFO"** : affichage d'offres d'emploi ou de logements, dépliants divers sur les thèmes des services, des droits et de la santé en libre service. Il est également possible, pour les demandeurs d'emploi, d'avoir accès à un poste informatique pour consulter le site internet ANPE.

Hormis ses services administratifs, le C.C.A.S. gère aussi :

> Le Multi-Accueil *"Au pays des merveilles"*
Pour les enfants de 3 mois à 4 ans (20 places).
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
1, rue Jules Ferry - Tél : 05 62 64 04 93.

> Le Centre de Loisirs périscolaire
Accueil de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h00
Écoles Monge et Ecole Pasteur.

> L'Accompagnement à la scolarité
Accueil de 17h à 18h30 : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Pour les élèves du primaire : au local C.C.A.S. (Club de Copains et Accompagnement Scolaire)
Résidence du Gébra - Bat B - Appt 38.
Pour les collégiens : "Espace Jeunes" - Moulin du Roy.

> L'Espace Jeunes
Pour les 12-18 ans.
Accueil le mercredi et durant les vacances scolaires.
Moulin du Roy - Avenue Pierre de Coubertin
Tél : 05 62 58 27 46 - Blog : http://local-jeunes32.skyrock.com/
Au programme : des camps, des animations sportives, culturelles et de loisirs durant les petites vacances, durant les vacances d'été l'*"Opération Chantiers Jeunes"* (participation à divers travaux d'entretien de la ville moyennant des tarifs réduits sur des activités proposées ou la gratuité de certains loisirs)...

> Le Foyer Logement pour Personnes Agées (F.P.A.)
Pour les personnes de plus de 60 ans, seules ou en couples.
Rue de la Pépinière - Tél : 05 62 06 06 90
Établissement requalifié **E.H.P.A.D** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) par la construction d'un bâtiment neuf de 51 lits qui ouvrira début 2010.

Le C.C.A.S. participe également à l'organisation de manifestations telles que le Téléthon ou l'après-midi récréative en faveur des Seniors fleurantins ■

Crédit photo : Mairie de Fleurance

Le personnel du C.C.A.S. est à votre service.

Renseignements : C.C.A.S.

Accueil du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
95, rue Monge à Fleurance
Tél : 05 62 64 02 04
Fax : 05 62 64 03 05
ccas.accueil@villefleurance.fr

Permanences publiques assurées au C.C.A.S.

Emploi - Formation - Insertion
■ **Mission Locale pour l'Emploi** (pour les 16 / 26 ans) : lundi toute la journée.
■ **B.A.I.E** (Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi pour les femmes) : 3ème vendredi du mois (sur rendez-vous).
■ **Boutique de Gestion ARTE** (accueille, accompagne, forme et conseille les porteurs de projets de création ou de reprise d'activités) : 1er lundi du mois de 14h à 17h.
■ **Association Travail & Partage** (mise en relation des demandeurs d'emploi avec un réseau d'employeurs dans le domaine du service à la personne) : le mercredi de 9h30 à 12h.

Vos droits
■ **C.I.D.F.F** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - service juridique, soutien psychologique ou médiation familiale) : 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois.
■ **A.F.C.C.C** (Consultation conjugale et familiale) : sur RDV.

Logement
■ **A.D.I.L** (Association Départementale pour l'Information sur le Logement) : 3ème jeudi après-midi de chaque mois.

Aide à domicile
■ **A.D.M.R** (Aide à Domicile en Milieu Rural) : vendredi après-midi de 14h30 à 16h.
■ **Proxim'Services** : jeudi matin de 8h30-12h.

Vos prestations familiales
■ C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales - accueil individuel) : vendredi matin 9h-12h.

Votre retraite *(uniquement sur RDV)*
■ **C.R.A.M** (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) : 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h.
■ **C.I.C.A.S** (Centre d'Information et de Coordination d'Action Sociale) : 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Justice
■ **S.P.I.P** (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Gers) : mardi après midi (sur RDV).
■ **A.V.M.P** (Aide aux Victimes et Médiation Pénale) : vendredi matin (sur RDV).
■ **Conciliateur de justice** : mardi matin (sur RDV).

en bref...

Urbanisme : Fleurance bouge, Fleurance avance

> La construction des logements sociaux du Plateau des Termes a commencé. Dans quelques mois une offre nouvelle de 41 logements de qualité sera à la disposition de la population de Fleurance. Il en est de même pour le lotissement des Termes destiné à l'accession sociale à la propriété pour les primo accédants. Les demandes de réservations sont nombreuses, l'élaboration du permis de lotir est en cours, les derniers ajustements liés aux exigences de développement durable auront lieu dans les prochains jours.

> Concernant la construction de la nouvelle Gendarmerie, les travaux sont désormais bien avancés. Ce projet permettra d'avoir sur le territoire de la CCLG à la fois des locaux professionnels adaptés au monde moderne pour favoriser l'exercice des missions de sécurité dans de bonnes conditions mais aussi d'offrir aux familles de gendarmes des logements de qualité dans un cadre de vie harmonieux.

> Après le bouclage financier et l'obtention de subventions sur le **dossier de la Halle Eloi Castaing**, en dépit des difficultés actuelles, le Cabinet d'Architectes A3+ (Condom) a déjà été retenu, la procédure pour retenir les entreprises et l'exécution des travaux est engagée. Une rencontre avec les élus responsables du dossier et les associations utilisatrices de l'équipement aura lieu prochainement afin de trouver des solutions pour leur permettre de continuer leurs activités malgré les travaux.

> **Boulodrome couvert** : les études de sols sont terminées, la commission départementale d'accessibilité a donné un avis favorable au projet, la procédure administrative sera terminée dans les prochains jours, les derniers obstacles liés à la règlementation ayant été levés. La phase de réalisation du projet pourra débuter ■

Halte nomade

La Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise (CCLG) dont la Ville de Fleurance est membre, s'est saisie de la compétence "Accueil des Gens du Voyage de Passage". Conformément au schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage du 18 juin 2004 établi par le Préfet du Gers, la CCLG doit réaliser une aire de 24 emplacements sur le territoire de Fleurance. Sur cette base, la CCLG a acquis auprès de l'Etat un terrain d'un hectare en bordure de la Route Départementale n° 953 menant à Saint-Clar au lieu dit "La Pradette". Le Permis de Construire nécessaire à cette opération a été obtenu le 10 décembre 2007. Les travaux ont commencé en septembre 2008 pour une durée de cinq mois. Une aire d'accueil des Gens du Voyage aux normes sera donc opérationnelle au tout début 2009, permettant ainsi la fin de l'occupation de l'ancien camping.

Économie : OMPCA

La Ville de Fleurance a initié en 2004 une Opération de Modernisation d'un Pole Commercial et Artisanal (OMPCA) afin de dynamiser le Commerce en Centre-Ville. En 2006, la Commune a décidé de reconduire cette opération en partenariat avec l'Association des Commerçants "FLEURANCE ACTION". Au travers de cette opération, des Partenaires (État, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conseil Général du Gers,…) apportent un soutien financier aux actions de promotion (animations,…) menées par l'Association des Commerçants, aux actions de rénovation et de modernisation des Commerces existants, ainsi qu'aux travaux structurants menés par la Ville afin de dynamiser l'activité commerciale. Un Comité de Pilotage regroupant tous les Intervenants supervisent les actions menées, aidé pour cela par un Animateur de Centre Ville, Agent de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise.
Lors de la dernière réunion du Comité de Pilotage, le 8 septembre dernier, le versement d'aides directes pour la modernisation de commerce a été décidé au bénéfice de trois boutiques fleurantines : "VISION +", "AU VIEUX FOUR" et "COTTON'S" ■

LA TRIBUNE POLITIQUE DES DIFFÉRENTES LISTES

AVEC VOUS POUR FLEURANCE

Comme vous pouvez le constater à la lecture de notre Gazette, la liste "Avec Vous pour Fleurance" respecte le programme pour lequel vous l'avez élue et ceci malgré une politique de désengagement de l'Etat envers les collectivités territoriales : hier le démantèlement de la Direction Départementales de l'Equipement et la fermeture du Tribunal d'Instance de Lectoure ; aujourd'hui se sont les Sous-préfectures de Condom et de Mirande qui sont menacées de disparaître.

Grâce à notre détermination, notre action a permis le maintien sur Fleurance de la Gendarmerie, de la Poste, de la Trésorerie et de l'accueil d'EDF.
Cette politique d'austérité se traduit pour les communes par une diminution dramatique des aides publiques. Ainsi à Fleurance aucune subvention étatique n'a été versée pour la réalisation du rond point de la Croix, qui se trouve pourtant sur la route nationale 21 et dont l'entretien, la modernisation incombent à l'Etat. Le coût de cet investissement s'élève à 300 000 euros qui seront à la charge des Fleurantins.

D'autre part, la suppression par l'Etat du poste de l'Architecte des Bâtiments de France compétant pour la ville de Fleurance retarde la réalisation des projets de construction du club house et du boulodrome ; ce qui aura pour conséquence une augmentation du coût final.

Fidèle à ses promesses, notre équipe poursuit le combat engagé lors des précédents mandats pour éviter la désertification de notre territoire. Elle exige le maintien du psychologue scolaire afin que les parents des enfants en difficulté puissent trouver une écoute efficace et gratuite.

C'est dans le même esprit qu'une borne ANPE sera installée au Centre Communal d'Action Sociale de la ville permettant aux demandeurs d'emploi d'effectuer les rendez-vous avec leur conseiller en agence par visioconférence depuis Fleurance, leur évitant ainsi les déplacements systématiques à Condom. Cette mesure vise à palier l'absence de permanences de l'ANPE sur la commune. La mairie devra investir à hauteur de 1800 euros et charger un employé de son fonctionnement.

Dans le cadre de l'opération de modernisation du commerce à Fleurance, les aides de l'Etat seront diminuées de 30%, mesure parfaitement injuste économiquement, au moment où nos commerçants et artisans connaissent une crise liée à la baisse du pouvoir d'achat.

Courant 2009 la commune sera équipée pour délivrer les passeports biométriques en lieu et place des préfectures. Il faut savoir que les dépenses occasionnées par ce nouveau service seront supportées injustement par les contribuables fleurantins alors que c'est tout un territoire, rassemblant plusieurs communes qui en bénéficiera.

Toujours dans le même ordre d'idée, le Conseil Municipal de Fleurance a décidé, à l'unanimité, de soutenir la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise (CCLG) dans sa volonté de participer financièrement à l'étude de la ligne du TGV Bordeaux-Toulouse et de pouvoir ainsi participer à la décision du choix d'implantation de la future gare prévue au niveau d'Agen qui doit être située le plus près possible du Gers. Cette gare est essentielle pour le désenclavement de notre bassin d'emploi industriel de Fleurance.

La récente élection de Raymond VALL Sénateur du Gers représente donc un atout majeur pour Fleurance et notre département. C'est un moyen supplémentaire pour résister et faire entendre la voix des élus locaux de la ruralité en haut lieu. Le premier Sénateur-Maire de notre bastide nous défendra à Paris contre ces politiques qui, à terme, risquent d'accentuer la désertification rurale.

"AVEC VOUS POUR FLEURANCE"

TOUS ENSEMBLE POUR FLEURANCE

Dans la précédente édition de " La Gazette de Fleurance ", numéro 1, la majorité municipale, magnanime, en faisant remarquer qu'elle ouvre les colonnes de la tribune politique à l'opposition, signe un aveu de totalitarisme nourri par la pensée unique qu'elle affectionne tant. Mais il faut savoir que tout simplement la loi relative aux journaux municipaux oblige le pouvoir fleurantin à voir ses choix contestables critiqués dans les lignes réservées à l'opposition. Concernant notre seule capacité à critiquer tout systématiquement, force est de constater que notre programme de propositions constructives très complet, a été édité et publié lors de la dernière campagne électorale, bien avant ceux des deux autres listes, et que le débat d'idées a été principalement initié et nourri pendant plusieurs mois par notre liste. Ce document représente les propositions de l'opposition, et c'est son rôle, et il a bien inspiré le maire actuel dans sa campagne tardive de trois semaines, pour essayer de combler les lacunes de son action qui s'essoufflait après deux mandats. Citons entre autres propositions ayant séduit la majorité une Maison des Jeunes (une seule salle dans l'urgence mais c'est un début), un camping à Fleurance, l'école primaire, la reprise et la programmation de la réfection des trottoirs, un transport public etc... Le bilan touristique fleurantin de l'été va être encore mitigé. Pour ce qui concerne le pouvoir d'achat, 2 propositions toutes simples: primo, création et mise à disposition à la mairie d'un listing de citoyens avec coordonnées téléphoniques consultables, ceci afin de favoriser le covoiturage domicile-travail (Toulouse, Agen, Auch ...); secondo, réactivation par la mairie de la récupération de tous ces fruits et légumes invendus et détruits scandaleusement, afin de les redistribuer aux Restos du Coeur et aux plus démunis.

Joël DELBEAU - Jean-Michel GALAN - Christian LAFFARGUE

MIEUX VIVRE A FLEURANCE

Il est difficile, en démocratie de faire entendre notre voix auprès des Fleurantins. La liste du maire majoritaire au conseil municipal (CM) n'a pas manqué d'aplomb, dans son 1er N°, en affirmant "Respectueuse des valeurs de tolérance et des libertés d'expression, notre liste a ouvert les pages de notre journal à l'opposition". Il considère la Gazette comme sa propriété, et ne nous fait aucune concession. La loi dit (article L2121-27-1) Dans les communes de 3500 habitants et +, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du CM, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale" Le maire s'attribue un droit d'expression de plus et une certaine presse locale quotidienne s'évertue à passer sous silence nos différentes actions et déforme ou censure nos communiqués. Dans sa campagne, le candidat élu à la mairie a élaboré une liste importante de projets. Dans la presse quotidienne du 19/08/08, il mentionne: "Nos premiers engagements ont été réalisés" La lecture de cet article est consacré à PORTEO. Souhaitons que les engagements, les garanties et les embauches définitives soient à la hauteur des sommes investies. Devons-nous considérer que "les engagements réalisés sont" le rond point de la croix, le réaménagement du Bd ouest de la ville, la nouvelle gendarmerie (prévue pour 09/2008), la réfection des rues, l'aménagement des berges du Gers, le boulodrome, le club-house du tennis, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Nous entendons parler d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Les Fleurantins sont oubliés et rien n'est prévu pour le dynamisme du centre ville utile au développement du commerce. Face à ce constat de non respect, "MIEUX VIVRE A FLEURANCE" s'engage à inscrire des questions précises à l'ordre du jour des prochains CM.

Jean Paul CHOMA, Marie José COURNET, Louis SAINT-YGNAN

Qui ? Quoi ?

Le calendrier des manifestations

octobre

DANS LE CADRE DE LIRE EN FÊTE

"Visages de Mémoires"

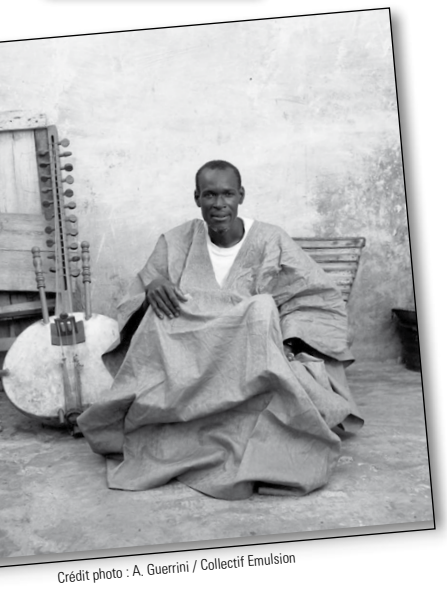
Crédit photo : A. Guerrini / Collectif Emulsion

Samedi 18 octobre

Exposition-Spectacle

"Visages de Mémoires" est une exposition photographique de portraits réalisés par Audrey Guerrini. De novembre 2005 à avril 2006, elle réalise une série de portraits de musiciens traditionnels en Afrique de l'ouest et du nord, dans leur environnement quotidien. Elle collecte également des anecdotes sur chacune de ces personnes. Ainsi naît le concept d'une exposition différente et vivante ; chaque personnage sera représenté par sa photographie mais aussi par l'anecdote qui le caractérise. Chaque anecdote servant de base à l'écriture de contes mis en musique.

Un spectacle vivant dans lequel les spectateurs sont actifs puisque ils sont invités à choisir les portraits dont ils veulent écouter le conte. Grâce à le magie de l'improvisation des artistes, ce spectacle est un voyage différent à chaque fois.

Tarifs : 5€ (adultes) - 3€ (-18 ans) - Gratuit pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

Renseignements :
Service Culturel Municipal
100, rue Pasteur
Tél. : 05 62 06 18 96
culture@villefleurance.fr

Du vendredi 10 au vendredi 24 oct.

À la Galerie Laurentie

EXPOSITION
"Visages de mémoires"
Par Audrey GUERRINI
Service Culturel Municipal

Samedi 11 oct.

à la Halle Éloi Castaing

Election des Mini-Miss et Mini-Boys
(7-10 ans) - Comité du Carnaval

Crédit photo : La Boîte à Jouer

Samedi 11 oct.

Au Théâtre le Méridional

SPECTACLE
"Don Quichotte"
Service Culturel Municipal

Crédit photo : Mairie de Fleurance

Mardi 14 oct.

À la Halle au Gras

Premier Marché au Gras de la saison

Crédit photo : Mairie de Fleurance

Jeudi 16 oct.

Au Cinéma Grand Angle

PROJECTION
"Chronique d'une mutation"
La Floureto

Samedi 18 oct.

À la Galerie Laurentie

Spectacle de contes
à partir de l'expo *"Visages de mémoires"*, dans le cadre de *"Lire en Fête"*.
Service Culturel Municipal

Dimanche 26 oct.

En Ville

Puces Fleurantines
Office de Tourisme

novembre

Du vendredi 7 au dimanche 23 nov.

À la Galerie Laurentie

EXPOSITION
Œuvres de KELSY
Service Culturel Municipal

Samedi 8 nov.

Au Théâtre le Méridional

SPECTACLE
"C" (Cie Kiroul)
Service Culturel Municipal

Crédit photo : Cie Kiroul

Dimanche 23 nov.

En Ville

Puces Fleurantines
Office de Tourisme

À partir du 24 nov.

À la Galerie Laurentie

EXPOSITION
Association *"Envie de créer"*
Service Culturel Municipal

Crédit photo : O. Apat & Les Trèfles Bleus

Samedi 13 déc. à 17h

"Un jardin dans la tête"
Olivier Apat & les Trèfles Bleus

Une ménagerie espiègle se balade joyeusement dans les chansons de ce spectacle. Toute une ribambelle de petites bêtes bizarres, un tantinet azimutées, flânent sur un air de fête. Du rock, du swing, du reggae... C'est pour les enfants mais à bien y regarder, on se demande si les parents ne s'amusent pas autant. Entrée Libre.

Renseignements :
Service Culturel Municipal
Tél. : 05 62 06 18 96
culture@villefleurance.fr

décembre

Jeudi 4 déc.

Départ de la Halle E. Castaing

SOLIDARITÉ
Randonnée pour le Téléthon
Association des Randonneurs Fleurantins

Samedi 13 déc.

À la Bibliothèque Municipale

SPECTACLE
"Contes du Grand Froid"
par Olivier APAT
Service Culturel Municipal

Crédit photo : O. Apat

Samedi 13 déc.

En Ville

Marché de Noël
Office de Tourisme

Samedi 13 déc.

en Salle du Conseil Municipal

CÉRÉMONIE
Accueil des Nouveaux Arrivants

Mercredi 31 déc.

À la Halle Éloi Castaing

REPAS DANSANT
Réveillon de la St-Sylvestre
Comité du Carnaval

RENCONTRES - ATELIERS - EXPOS

Fête de la Science

Du 18 au 21 novembre à l'Espace Culture

A ciel ouvert

ATELIERS grand public
> Jeux mathématiques (toute la semaine durant la journée).
> Le sol, un milieu plein de vie ! (mardi et vendredi toute la journée).
> La spéléologie dans le Gers (mardi et jeudi toute la journée ; vendredi matin).
> Assistance scolaire dans les disciplines scientifiques (les mardi, mercredi et vendredi toute la journée).
> Les arbres d'après Ponti (mardi après-midi).

EXPOSCIENCES
> Découverte du monde souterrain (mardi et jeudi toute la journée ; vendredi matin).
> Voiture solaire (du mardi au jeudi toute la journée).
> L'Adour goutte à goutte (du mardi au jeudi toute la journée ; vendredi matin).

EXPOS (toute la semaine)
> Un avion comment ça marche ?
> L'eau pour tous, tous pour l'eau.

SPECTACLE
"Terr...minée" : spectacle vivant sur les effets de la pollution (mercredi et vendredi à 13h30 - Théâtre le Méridional).

Tout au long de la Fête de la Science, des ateliers et des exposciences destinés aux écoliers, collégiens et lycéens seront organisés. Toutes les animations seront réalisées par diverses associations, groupes scolaires, organismes publics ou privés.

Renseignements : À Ciel Ouvert
Moulin du Roy - Tél : 05 62 06 62 76
contact@ferme des étoiles.com - www.fermesdesetoiles.com

La Gazette DE FLEURANCE
est une publication de la Mairie de Fleurance.
Directeur de la publication : Raymond VALL.
Comité de rédaction : B. LAPEYRADE, E. DENNIG, P. SARRAMIAC, A. SOLETO, P. LASCOMBES, P. CAVALLERA, G. BROUILLAC.
Réalisation : FIGURE LIBRE Communication (Fleurance - 05 62 06 04 32) Impression : ARTIP (Auch - 05 62 61 23 23).
Ce numéro a été édité sur papier recyclé à 3 800 exemplaires.
Automne 2008 - Dépôt légal en cours.